



# MESSAGE A L'ASSEMBLEE DES DELEGUES

## relatif aux comptes de l'ACoPol pour l'année

**2025**

---

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Délégués,

Nous avons l'honneur de vous remettre, en annexe, les comptes de l'ACoPol pour l'année 2025.

Par le présent message, nous tenons à vous donner un certain nombre de renseignements complémentaires.

Le budget 2025 prévoyait un excédent de dépenses à répartir entre les communes membres de **CHF 1'725'210.00**. Les comptes laissent apparaître un montant bien inférieur à cela, soit **CHF 1'604'508.31**. Par conséquent la charge totale des communes est inférieure au budget pour **CHF 120'701.69**.

Ceci s'explique pour plusieurs raisons, notamment :

- Le coût de la vie estimé pour le budget était de 1,5% et n'a été au final que de 1% (-29'000.-).
- Divers remboursements d'assurance à la suite de cas maladie/accident et de participation aux excédents (+23'000.-).
- Une gestion rigoureuse des charges.
- Plus de rentrées au niveau des amendes d'ordre que ce qui était prévu au budget (+47'000.-).

### COMMENTAIRES SUR LES COMPTES DE RESULTATS

#### **1110.3010.00 Traitements du personnel**

Budget : CHF 1'441'000.00                      Comptes : CHF 1'419'088.20                      Disponible : CHF 21'911.80

Lors de l'élaboration du budget, il a été tenu compte d'une indexation de 1,5% alors que celle-ci n'a été que de 1%.

#### **1110.3010.09 Remboursements de salaires du personnel**

Budget : CHF 0.00                                      Comptes : CHF - 18'936.00                                      Gain : CHF 18'936.00

Les maladies et accidents ne peuvent pas être planifiés à l'avance.

**1110.3040.00 Allocations d'employeur pour enfants**

Budget : CHF 21'050.00 Comptes : CHF 26'190.00 Excédent : CHF 5'140.00

Ces allocations ont été augmentées après l'élaboration du budget et n'ont dès lors pas pu être prévues. Le montant a été corrigé pour le budget 2026.

**1110.3101.00 Prévention BPA**

Budget : CHF 1'500.00 Comptes : CHF 0.00 Disponible : CHF 1'500.00

Les achats de matériel du BPA ont été pris sur le budget des 20 ans de l'ACoPol.

**1110.3102.00 Imprimés, publications, informations et divers**

Budget : CHF 10'000.00 Comptes : CHF 6'460.95 Disponible : CHF 3'539.05

Le passage aux amendes d'ordre avec QR code et le changement d'imprimerie a permis de diminuer les coûts d'impression.

**1110.3109.00 Frais de réceptions et manifestations**

Budget : CHF 12'000.00 Comptes : CHF 6'532.40 Disponible : CHF 5'467.60

Les frais des 20 ans de l'ACoPol ont pu être fortement diminué du fait du gros travail préparatoire effectué par le personnel de l'ACoPol dans son ensemble, avec l'appui de certains services de la commune de Villars-sur-Glâne.

**1110.3111.05 Achat de matériel technique**

Budget : CHF 20'000.00 Comptes : CHF 18'044.60 Disponible : CHF 1'955.40

Ce disponible est dû au fait que nous avons eu moins de matériel à changer que prévu.

**1110.3111.20 Achat de véhicules**

Budget : CHF 7'500.00 Comptes : CHF 5'908.60 Disponible : CHF 1'591.40

L'achat du vélo électrique a été moins onéreux que ce que nous avions estimé.

**1110.3112.00 Achat d'habits, chaussures et équipements**

Budget : CHF 17'000.00 Comptes : CHF 14'383.65 Disponible : CHF 2'616.35

Le passage au nouvel uniforme pouvant se faire sur plusieurs années, nous avons ainsi pu diminuer les achats de cette année.

**1110.3118.00 Achats et mises à jour de logiciels**

Budget : CHF 4'500.00

Comptes : CHF 700.00

Disponible : CHF 3'800.00

Nous n'avons pas eu besoin cette année de faire de mise à jour. De ce fait, le montant prévu au budget n'a pas été sollicité pour cela.

**1110.3130.10 Frais de transmissions et taxes OFCOM**

Budget : CHF 10'000.00

Comptes : CHF 8'186.25

Disponible : CHF 1'813.75

Les frais de l'OFROU ont été cette année moins importants que prévus.

**1110.3130.50 Frais bancaires**

Budget : CHF 5'000.00

Comptes : CHF 6'372.70

Excédent : CHF 1'372.70

Ces frais bancaires sont liés à l'outsourcing de la gestion des factures et des encaissements, ce qui a permis en contrepartie de diminuer les coûts de logiciel (1110.3118.00).

**1110.3132.00 Honoraires comptabilité, aide juridique et RH**

Budget : CHF 12'000.00

Comptes : CHF 15'092.35

Excédent : CHF 3'092.35

Cet excédent est lié au dossier de la révision des Statuts et Règlement général de police de l'ACoPol qui a généré beaucoup plus d'heures de travail de notre appui dans ce dossier, en la personne du Secrétaire communal adjoint de la commune de Villars-sur-Glâne. La complexité est telle que nous avons dû mandater pour 2026 une juriste pour nous appuyer. Ce poste comprend également le suivi de l'outsourcing de la gestion des factures et des encaissements qui a généré une majoration importante d'heures de travail. 2026 devrait revenir à la normale.

**1110.3132.50 Honoraires Système Contrôle interne (SCI)**

Budget : CHF 2'500.00

Comptes : CHF 450.00

Disponible : CHF 2'050.00

Ce travail qui est effectué par le Service des finances de la Commune de Villars-sur-Glâne a coûté moins cher que budgétisé.

**1110.3158.00 Maintenance et prestations informatiques**

Budget : CHF 26'000.00

Comptes : CHF 19'970.35

Disponible : CHF 6'029.65

Les frais de maintenance sont à la baisse du fait de la transition avec notre nouveau prestataire. Ceci a généré bien moins de dépannage qu'auparavant.

**1110.3160.00 Location des locaux**

Budget : CHF 69'800.00 Comptes : CHF 78'725.00 Excédent : CHF 8'925.00

Cette augmentation est due au loyer de notre nouvelle fourrière intercommunale à Givisiez.

**1110.3180.00 Réévaluation provision pour débiteurs douteux**

Budget : CHF 0.00 Comptes : CHF 1'853.05 Excédent : CHF 1'853.05

Cette charge est en lien avec un nettoyage des soldes débiteurs, dont une bonne partie concernent des encaissements non identifiés un peu anciens. Avec l'instauration des QR codes cette problématique devrait disparaître. La contrepartie de ces écritures sont comprises dans l'excédent des recettes d'amendes d'ordre.

---

**1110.4240.00 Prestations de service**

Budget : CHF 3'000.00 Comptes : CHF 4'546.85 Gain : CHF 1'546.85

Pour cette année encore, davantage de prestations que prévues ont pu être facturées.

**1110.4240.05 Revenu des vignettes de stationnement de Granges-Paccot**

Budget : CHF 18'000.00 Comptes : CHF 22'160.00 Gain : CHF 4'160.00

Davantage de vignettes ont été délivrées en 2025.

**1110.4260.10 Participation aux excédents des assurances**

Budget : CHF 0.00 Comptes : CHF 4'200.00 Gain : CHF 4'200.00

Comme le nom de ce compte l'indique, il s'agit-là d'une ristourne exceptionnelle de notre assureur pour la couverture des accidents au vu de notre faible sinistralité entre les années 2021 à 2025.

**1110.4270.00 Amendes et frais de rappels**

Budget : CHF 350'000.00 Comptes : CHF 397'833.31 Gain : CHF 47'833.31

Malgré le fait que nous avons eu une personne en formation sur les six premiers mois de l'année, nous pouvons constater que le montant encaissé en 2025 est plus important que prévu. Le chiffre a été réadapté au budget 2026.

\*\*\*\*\*

## **COMMENTAIRES SUR LES COMPTES DES INVESTISSEMENTS 2025**

Pas de commentaires

Le Comité de Direction propose à l'Assemblée des Délégués d'approuver les comptes 2025 tels que présentés ci-dessus.

**Approuvé par le Comité de Direction  
dans sa séance du jeudi 23 avril 2026**

**Le Chef de la Police intercommunale**



**Capitaine Alain Jan**

**AU NOM DU COMITE DE DIRECTION**

La Secrétaire



**Corinne Yerly**

Le Président



**Bruno Marmier**

